



Détention arbitraire ou abusive, que faire?

Par **christo29**, le **09/06/2009** à **16:33**

Bonjour, j'ai effectué une peine de douze mois d'emprisonnement en trois mandats de depot de quatre mois chacun, pour une histoire de stupéfiants.

J'ai été remis en liberté sous controle judiciaire pendant trois ans, avant d'etre jugé en septembre dernier et d'etre condamné à la peine de dix-huit mois d'emprisonnement dont neuf avec surcis simple.

J'ai donc effectué des mois de prison en trop et je ne sais que faire pour réclamer une compensation pécunière.

A qui faut-il que j'écrive pour cela?

Je suis dans l'embarras, sans emploi et sans moyen de locomotion pour effectuer mes recherches d'emploi. Je sais qu'il y a une solution pour moi, j'ai donc consulté un avocat mais celui-ci semble ne pas se préoccuper de mon affaire.

Je vous remercie de votre compréhension, et dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer mes salutations distinguées.